

Audience avec le cabinet du ministre : Opération déminage ?

*Une réunion avait été organisée ce vendredi 24 juin (en urgence, les convocations tombant le 22 dans l'après-midi...) sur le sujet de la réforme de la sécurité sanitaire de l'alimentation (SSA). Pas de Ministre, mais la présence du Directeur adjoint de cabinet du ministre Malo CARTON et d'Antonin DUMONT, Conseiller Financement de l'économie et consommation, ainsi que de la Secrétaire Générale de Bercy et de la Directrice Générale de la DGCCRF
Une opération déminage donc, après l'attitude pour le moins cassante voire provocatrice de Bruno Le Maire lors du Comité Technique Ministériel de la veille...*

Contexte

Le Directeur de cabinet a repris les éléments de langage habituels, mettant en avant une DGCCRF « confortée », avec une décision qui dégage un peu de moyens pour conforter les missions et mieux se positionner sur la défense des consommatrices et consommateurs comme sur le pouvoir d'achat des Français·es. En parallèle, il a déclaré qu'il était important de débattre sur la réalité du terrain.

Solidaires est d'abord revenu sur le CTM de la veille, où Bruno Le Maire s'était une nouvelle fois mis en avant comme ancien Ministre de l'Agriculture, et avait justifié la décision SSA avec un argument massue : « Je n'ai pas varié depuis 13 ans d'avis sur le sujet ». *C'est clair pour vous aussi ? En tout cas Solidarités a clairement exprimé son désaccord avec une telle attitude.*

Sur le fait que Bruno Le Maire avait présenté dans sa vidéo aux personnels la future organisation comme « plus efficace », le Directeur Cabinet a tempéré en préférant l'expression « plus efficiente ». *Pas vraiment plus satisfaisant ou moins offensant pour les collègues, mais ça semblait à un début de tentative de commencement de léger rétropédalage...*

Solidaires a également rappelé ses points de désaccord sur la décision SSA et ses conséquences, que ce soit pour la DGCCRF ou pour le SCL. Ou encore pour le Service Public...

SCL

Lors du CTM du 23 juin, **Solidaires** avait été la seule fédération à demander la communication de la version définitive de l'audit de la version définitive du Conseil Général de l'Economie, ce qui avait été approuvé par Gabriel ATTAL... Ministre dont ne relève pas le SCL (Bruno LE MAIRE s'était éclipse rapidement pour des « obligations internationales » qu'on espère plus couronnées de succès que la défense de son ministère...). La Secrétaire Générale a confirmé l'accord de principe... à suivre donc !

Décrets d'attribution DGCCRF

Le Directeur de cabinet a affirmé que le cabinet de Bruno Le Maire avait découvert la « mise à disposition » de la DGCCRF à la sortie du décret d'attributions le 2 juin.

Solidaires a fait remarquer que le décret d'attribution du Ministre de l'économie mentionnait qu'il était compétent pour « la concurrence, la consommation et la répression des fraudes, sous réserve des compétences du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en matière de direction des contrôles de sécurité alimentaire ». Une formule que Bercy semble trouver tout à fait normale...

Pour le cabinet du Ministre, ce schéma durera le temps précédant le transfert des missions SSA, et disparaîtra le jour du transfert effectif...

Une nouvelle fois, **Solidaires** aimerait partager l'optimisme de l'Administration, sauf que...

- Sauf qu'il n'y a pas de date arrêtée pour ledit transfert.
- Saut qu'on ne sait pas si la « mise à disposition » disparaîtra réellement à cette date, surtout connaissant le poids du Ministère de l'Agriculture.
- Sauf qu'on connaît les hiérarchies locales en DDI, et la faculté de certaines d'entre elles à s'affranchir des consignes nationales. Surtout si les habilitations ne disparaissent pas. Sur cette question, la Directrice Générale n'est plus aussi catégorique que précédemment, et estime que s'il n'y a pas de doute sur la fin de la mise à disposition il y aura pas besoin d'aller jusqu'à perte des habilitations. **Une position qui ne va pas rassurer dans les DDI !**

Interministérialité

Pour **Solidaires** la décision SSA est un sujet lourd pour les personnels, et emblématique pour le ministère.

Solidaires est en effet revenu sur les différentes tentatives de sortie de l'interministérialité, un bon exemple pour bien montrer que de nombreuses promesses jamais tenues ont été faites aux personnels. Bercy a toujours échoué à revenir à administration DGCCRF pleine et entière... Que **Solidaires** revendique depuis le début des DDI !

Le Directeur de cabinet a déclaré que le Ministre remettait sur la table la sortie des DDI, en regardant autour de différents schémas... et qu'on allait continuer à « tourner autour » de la sortie avec les mutualisations (reconnaissant toutefois avoir confiance que cela n'était pas dans les solutions de prédilection des syndicats...). **Bref, on tourne autour en restant en plein dedans !**

Pas d'enthousiasme à avoir en effet, après une petite explication de texte de la Directrice Générale, pour qui les services mutualisés sont préférables aux services bi-départementaux (**quel choix !**) et donnent satisfaction aux collègues (**enfin... chacun ses retours sur le sujet !!!**).

Le Directeur de cabinet a également affirmé qu'il n'y avait pas de plan caché sur l'articulation avec les douanes « à l'heure d'aujourd'hui ». **Reste à faire en sorte que demain ne soit pas un autre jour...**

Transferts d'emplois

Solidaires a dénoncé le silence de Bercy sur les transferts d'emploi, puisqu'au 60 ETP pris à la DGCCRF le compte rendu « secret » de la réunion interministérielle ajoute 60 ETP supplémentaires pris à Bercy. Encore un coup de rabot pour un ministère saigné depuis des années !

Le cabinet du Ministre s'est dit prêt à réinterroger les arbitrages sur le PLF 2023 sur 2023.

Pour **Solidaires**, c'est un premier pas mais bien d'autres dossiers pourraient être « réinterrogés »... Et surtout, reste à gagner ces arbitrages ! Ce qui changerait à Bercy..

Groupe de travail SSA

La composition des GT sera à la fois restreinte en nombre (pas plus de 8-10 personnes) et sa composition sera réservée à quelques *happy few* trié-es sur le volet (chaque administration sera représentée, avec notamment un·e titulaire ou suppléant·e des directeurs ou directrices de services déconcentrés et des Administrations Centrales).

Les organisations syndicales ne seront pas associées mais auront droit à des « points réguliers ». Quant à la base et aux cadres intermédiaires, les directions locales pourront se retourner vers leurs cadres de proximités et agent-es (**en toute bienveillance, certainement !**).

Indemnité Mensuelle de Technicité

Pour rappel, la DG avait exclu des débats sur les négociations indemnitaires (sortie des IFDD) la revalorisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), demandée par l'ensemble des organisations syndicales, en raison d'un refus initial du Secrétariat Général de Bercy.

Le document sur l'harmonisation indemnitaire avait été présenté au Comité Technique de la DGCCRF mardi 21, et **solidaires** comme la CFDT avaient refusé un vote favorable, préférant s'abstenir en raison de l'absence de plus pour les collègues sédentaires Lille-Lyon-Marseille et des baisses de rémunération nette pour quelques collègues après imposition sur le revenu.

Résultat, 2 jours plus tard, Bruno Le Maire lève le blocage sur un alignement de l'IMT à la DGCCRF sur le taux de la DGFIP !

Nota : son montant est actuellement de 94,26 € brut par mois contre à 106,76 € à la DGFIP. Spécificité de Bercy, l'IMT est une des rares primes à donner droit à pension pour la retraite même si la retenue s'élève à 20% au lieu de 11,10% !

Un petit plus, dans les paies comme au moment de la retraite, que le Ministre entend réserver aux administrations ayant ou allant signer des négociations salariales. L'accord soumis à signature à la DGCCRF se verra donc modifié en conséquence.

solidaires a donc demandé que le SCL, qui entame un cycle de négociations, en bénéficie, et se voit lui aussi accorder les crédits nécessaires pour cet alignement de l'IMT ! Pas de blocage du secrétariat général, même si ça prendra un peu plus de temps (les négociations commençant à peine).